

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transition écologique

Secrétariat général
Direction des ressources humaines

Arrêté du 7 septembre 2020

modifiant l'arrêté du 27 février 2020 portant désignation d'emplois éligibles à la nouvelle bonification indiciaire au titre des 6^e et 7^e tranches de la mise en œuvre du protocole Durafour au sein du commissariat général au développement durable du ministère de la transition écologique et solidaire

NOR : TREK2023631A
(Texte non paru au journal officiel)

La ministre de la transition écologique,

Vu l'arrêté du 12 juillet 2010 modifié fixant la répartition de l'enveloppe d'emplois et de points de nouvelle bonification indiciaire dans les services centraux et assimilés du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat, au titre des 6^e et 7^e tranches de la mise en œuvre du protocole Durafour ;

Vu l'arrêté du 10 mai 2017 modifiant l'arrêté du 9 juillet 2008 portant organisation de l'administration centrale du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire ;

Vu l'arrêté du 27 février 2020 portant désignation d'emplois éligibles à la nouvelle bonification indiciaire au titre des 6^e et 7^e tranches de la mise en œuvre du protocole Durafour au sein du commissariat général au développement durable du ministère de la transition écologique et solidaire,

ARRÊTE

Article 1^{er}

Est ajouté à l'annexe de l'arrêté du 27 février 2020 susvisé l'emploi désigné au tableau A de l'annexe du présent arrêté à la date d'effet précisée au regard de cet emploi.

Article 2

Est supprimé à l'annexe de l'arrêté du 27 février 2020 susvisé l'emploi désigné au tableau B de l'annexe du présent arrêté à la date d'effet précisée au regard de cet emploi.

Article 3

La Secrétaire générale est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la transition écologique.

Fait le 7 septembre 2020

Pour la ministre et par délégation,
Le Sous-directeur du pilotage, de la performance et de la synthèse

signé

Nicolas NEIERTZ

TABLEAU A

Création d'emploi éligible à la nouvelle bonification indiciaire, au titre des 6^e et 7^e tranches de la mise en œuvre du protocole Durafour au sein du Commissariat général au développement durable du ministère de la transition écologique

Catégorie	Nombre d'emplois	Nombres de points attribués	Désignation de l'emploi	Bureau	Direction / Sous-direction	Date d'effet
A	1	20	Adjoint au chef de bureau	Bureau des ressources humaines, de la formation et des moyens généraux	SDAG/AG1 - Sous-direction des affaires générales	01/04/2020

TABLEAU B

Suppression d'emploi éligible à la nouvelle bonification indiciaire, au titre des 6^e et 7^e tranches de la mise en œuvre du protocole Durafour au sein du Commissariat général au développement durable du ministère de la transition écologique

Catégorie	Nombre d'emplois	Nombres de points attribués	Désignation de l'emploi	Bureau	Direction / Sous-direction	Date d'effet
A	1	20	Adjoint au chef de bureau	Bureau des ressources humaines, de la formation et des moyens généraux	SDAG/AG1 - Sous-direction des affaires générales	01/01/2021